

Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'autorisation de mise sur le marché par reconnaissance mutuelle du produit phytopharmaceutique **NEEM PLUS INSECTICIDE**

de la société NEUDORFF GMBH KG

enregistrée sous le n°2016-2582

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 30 octobre 2017,

Considérant que l'étude de stockage durant deux ans à température ambiante montre une instabilité de la substance active azadirachtine,

Considérant qu'il ne peut être établi qu'il n'existe aucun risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement en l'absence d'évaluation fournie par le demandeur,

Considérant qu'il ne peut pas être établi que les exigences mentionnées à l'article 41 du règlement (CE) n°1107/2009 sont respectées,

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **n'est pas autorisée** en France.

Informations générales sur le produit

Nom du produit	NEEM PLUS INSECTICIDE
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	NEUDORFF GMBH KG An der Mühle 3 D-31860 EMMERTHAL ALLEMAGNE
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	1,17 g/L - azadirachtine 866,2 g/L - huile de colza
Numéro d'intrant	755-2016.01
Numéro d'AMM	-
Fonction	Acaricide, insecticide
Gamme d'usages	Amateur / emploi autorisé dans les jardins

A Maisons-Alfort, le

05 MARS 2018



Françoise WEBER

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Conditions de mise sur le marché demandées

Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
17403101 Cultures florales et plantes vertes*Trt Part.Aer.*Acariens	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
			Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.
17403102 Cultures florales et plantes vertes*Trt Part.Aer.*Aeurodes	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
			Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.
17403103 Cultures florales et plantes vertes*Trt Part.Aer.*Cochenilles	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
			Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.
17403104 Cultures florales et plantes vertes*Trt Part.Aer.*Pucerons	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
			Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.
17403106 Cultures florales et plantes vertes*Trt Part.Aer.*Thrips	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
			Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.

Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
00301039 Jardin d'amateur*Trt Part.Aer.*Acariens	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.			
18553101 Jardin d'amateur*Trt Part.Aer.*Insecticide	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.			
00301059 Jardin d'amateur*Trt Part.Aer.*Pucerons	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.			
00701016 Plantes d'intérieur et balcons*Trt Part.Aer.*Acariens	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.			
00701017 Plantes d'intérieur et balcons*Trt Part.Aer.*Aleorides	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.			
00701018 Plantes d'intérieur et balcons*Trt Part.Aer.*Cochenilles	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.			



Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
00701020 Plantes d'intérieur et balcons*Trt Part.Aer.*Pucerons	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
		Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.	
00701021 Plantes d'intérieur et balcons*Trt Part.Aer.*Thrips	6 mL/m ²	6/an	Non applicable
		Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'une instabilité au stockage du produit et d'un risque potentiel pour les espèces non cibles et pour l'environnement.	